

« Le nouveau Rhône »

EDITO

Le 1er janvier 2015 donnera naissance à un département, « Le nouveau Rhône ». En effet le Grand Lyon et le Conseil Général fusionneront leurs compétences, ce qui aboutira à la naissance de la métropole de Lyon « Grand Lyon, la Métropole ». En découle pour les autres communes, un département d'un nouveau type. Sans le Grand Lyon ce nouveau département comptera 429.000 habitants (contre 1.725.000 aujourd'hui) pour une superficie de 2 715 km². Il deviendra le 53e département français en termes de population, et l'un des plus petits de province. Un territoire principalement rural avec une population jeune (près de 40% de moins de 30ans). Toutefois des questions fondamentales pour l'avenir de ce nouveau département restent pour le moment sans réponse (partage de la dette du Rhône actuel entre la métropole et le nouveau Rhône, montant de l'indemnité compensatoire versée par la métropole au nouveau Rhône...). Début décembre le Conseil Général convie tous les Maires pour leur apporter des éclairages sur ce nouveau fonctionnement. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de ces évolutions.

Lionel Blanc

Agenda : DECEMBRE

- ❖ Jusqu'au 12 : Collecte de Noël par les ANIM'JEUNES (voir article page suivante + affiche)
- ❖ Dimanche 14 : matinée sabodet - saucisson - tome daubée organisée par LES ZAZOUS à la salle des fêtes (8h-13h30)
- ❖ Vendredi 19 midi : Repas de Noël des enfants de l'école : parents, pensez à inscrire votre enfant à la cantine si il n'y va pas habituellement
- ❖ Vacances scolaires du vendredi 19/12/2014 soir au lundi 5/01/2015 matin
- ❖ Tous les mardis de 14h à 18h : BELOTTE organisée par l'association des FLEURS
- ❖ Vendredi 9/01 : vœux du Maire à 18h30

Prolongation de l'exposition

« HOMMAGE AUX SOLDATS DES HAIES

PENDANT LA GUERRE DE 14-18 »

jusqu'au 12/12/2014

à la mairie des Haies

aux horaires d'ouverture :

Lundi et mercredi : 13h30 - 17h

Mardi : 8h30 - 12h

Vendredi : 16h30 - 19h

La municipalité remercie les personnes ayant prêté des objets de famille ainsi que l'équipe enseignante et les enfants pour leur participation active.

Cette journée du souvenir a permis de rassembler toutes les générations qui ont pu partager la mémoire du village. L'exposition a eu un réel succès si bien que des personnes non présentes ont sollicité une prolongation.

HORAIRES DE LA BIBLIOTHEQUE

- Le jeudi de 16h à 17h30
 - Le vendredi de 17h30 à 19h
 - Le 1er samedi du mois de 11h à 12h (ouverture donc samedi 6 décembre)
- La bibliothèque sera fermée pendant les vacances de Noël :
- Dernière permanence vendredi 19/12/2014
 - Réouverture jeudi 8/01/2015

Pendant les Fêtes, la Mairie sera fermée 3 jours :

- Vendredi 26 décembre
- Mercredi 31 décembre
- Vendredi 2 janvier

Le Mercredi 31/12 une permanence sera assurée de 9h à 11h pour l'inscription sur les listes électorales.

HALTE GARDERIE ECHALAS/TREVES

L'EAJE (Etablissement d'Accueil de Jeunes Enfants) « La Ronde des Collines » est une halte garderie partagée entre Echalas et Trèves :

* Echalas : 21, route de la Croix Régis

Lundi, mardi, jeudi : 8h30/12h - 13h/17h30 Tel : 04 78 73 83 28

laronde@cc-regiondecondrieu.fr(le

* Trèves : La Trèverie - 54 route d'Echalas

Vendredi : 8h30/12h - 13h/17h30

Tel : 04.72.24.93.63

Créé en novembre 2009, cet établissement est dit « itinérant », c'est à dire qu'il offre un accueil par demi-journée, sans repas, à Echalas mais également à Trèves.

Il propose aujourd'hui 12 places d'accueil. Il fonctionne en complémentarité des assistantes maternelles.

Les enfants peuvent être accueillis à partir de 10 semaines jusqu'à leur 3 ou 4 ans selon s'ils sont scolarisés.

L'accueil peut être régulier ou occasionnel. Aucune condition d'activité professionnelle des parents n'est exigée.

Même s'ils ne sont pas implantés sur notre commune, ces équipements s'adressent à vos enfants car ils sont accessibles à tous les habitants de la Communauté de Communes.

UN FRUIT POUR LA RECRE

Mardi 4 novembre 2014, les enfants de l'Ecole des Haies ont bénéficié de la visite de Sylvain LACROIX, Animateur Environnement de la CCRC qui est venu leur expliquer l'action menée depuis plusieurs années déjà dans leur école "Un fruit pour la récré" : leur faire découvrir les fruits de saison et de leur territoire.

L'opération a repris depuis le 16 septembre pour toute l'année scolaire, dans 16 écoles du territoire de la CCRC. Pour cette année 2014/2015, 3 producteurs locaux de fruits (Loire/Rhône, Tupins Semons, Echalas), livrent chaque mardi des fruits. Ainsi, 1 990 élèves peuvent déguster poires, cerises, pommes, pêches et jus de fruits tout au long de l'année.

C'est une action à l'initiative du Ministère de l'alimentation, de l'agriculture et de la pêche, qui a débuté en 2010. Ce projet cofinancé par l'Europe, a pour objectif immédiat de redonner l'habitude, le goût et le plaisir aux enfants de consommer des fruits.

COLLECTE DE NOEL

par les Anim'Jeunes solidaires !

Du 17 novembre au 12 décembre

Les jeunes de 11 à 17 ans du territoire, soutenus par Guillaume de la CCRC, ont lancé l'opération "Noël joyeux, enfants heureux !"

Il s'agit d'une grande collecte de Noël pour les enfants au profit d'une association caritative.

Points de collecte pour Les Haies ; à l'école et à la mairie.

Venez nombreux, les bras chargés de jouets ou denrées non périssables.

Les objets peuvent être neufs ou d'occasion (en bon état).

Pour + d'information : Point Information Jeunesse de la CCRC : 04.74.56.89.46

REFORME DU PERMIS DE CONDUIRE : la conduite accompagnée c'est maintenant dès 15 ans !

L'apprentissage anticipé de la conduite est accessible dès 15 ans à partir du 1er novembre 2014 contre 16 ans auparavant. Les jeunes candidats au permis de conduire qui choisiront cette formule pourront passer le permis plus tôt, dès 17 ans et demi, afin de pouvoir conduire au premier jour de leur majorité. Pour + d'info :

<http://www.jeunes.gouv.fr/actualites/actualites-interministerielles/article/reforme-du-permis-de-conduire>

FORUM DE L'ORIENTATION DES MFR DU RHONE

Le réseau des MFR propose le jeudi 11 décembre et le vendredi 12 décembre 2014 un forum de l'orientation.

RV à la salle des fêtes du Parc de l'Hippodrome à la Tour de Salvagny.

Les 11 Maisons Familiales Rurales du Rhône sont des acteurs importants dans la formation et l'insertion, principalement des jeunes, sur tout le territoire départemental.

Leurs formations couvrent 15 secteurs professionnels de la 4e au BTS.

Renseignez-vous sur

<http://www.mfr69.asso.fr>

Tel : 04 78 19 60 50

MONOXYDE DE CARBONE : comment prévenir les intoxications

Le monoxyde de carbone est un gaz toxique, inodore, incolore qui touche chaque année plus d'un millier de foyers, causant une centaine de décès.

Il provient essentiellement du mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'un moteur à combustion, (chaudière, chauffage d'appoint, poêle, groupe électrogène, cheminée...)

Pour éviter les intoxications, des gestes simples existent :

- Avant l'hiver, faites vérifier et entretenir chaudières, chauffe-eau, inserts et poêles.
- Faites vérifier et entretenir vos conduits de fumée (par ramonage mécanique).
- Veillez toute l'année à une bonne ventilation de votre logement, particulièrement pendant la période de chauffage : Aérez votre logement tous les jours pendant au moins 10 minutes, même quand il fait froid.
- N'obstruez jamais les entrées et sorties d'air (grilles d'aération dans cuisine...).
- Ne faites jamais fonctionner les chauffages d'appoint en continu.
- N'utilisez jamais pour vous chauffer des appareils non destinés à cet usage (cuisinière, braséro...).
- Si vous devez installer des groupes électrogènes, placez les impérativement à l'extérieur des bâtiments.

Que faire si on soupçonne une intoxication ? (signes : maux de têtes, nausées, malaise...)

- Aérer immédiatement les locaux en ouvrant portes et fenêtres.
- Arrêtez si possible les appareils à combustion.
- Évacuez au plus vite les locaux et bâtiments.
- **Appelez les secours :**

112: Numéro unique d'urgence européen / 18: Sapeurs-Pompiers / 15: Samu

Pour + d'info : <http://www.prevention-maison.fr/>

L'association des Fleurs et la Commune : un fonctionnement singulier et gagnant-gagnant.

Si notre village des Haies est très fleuri, ce n'est pas par hasard, c'est le résultat d'une collaboration fructueuse entre une association et la Mairie.

Comment fonctionne-t-on ?

L'association des fleurs : achète tous les plants, et en assure la plantation. C'est une association autonome et indépendante, qui trouve son équilibre financier via les animations qu'elle organise dans l'année. Tous les membres sont bénévoles.

La mairie : assure le soutien logistique (évacuation des pots le jour de plantation etc...) et l'entretien/arrosage des massifs.

Ainsi, ce fonctionnement intelligent est à la fois économique (aucun achat par la Mairie), mais aussi porteur de sens via l'implication citoyenne qu'il suscite.

D'ailleurs, l'association des Fleurs cherche de nouvelles recrues... A bon entendre...

VOS ANCETRES PENDANT LA GUERRE DE 1914-18

Si l'exposition du 11 novembre sur les soldats des Haies vous a donné envie de faire des recherches sur un aïeul via internet, voici le lien pour retrouver la fiche matricule d'un soldat:

http://archives.rhone.fr/#recherche_militaire

Année de recrutement = l'année de naissance + 20 ans (la classe)

Bureau de recrutement = Lyon Sud

Ensuite il faut consulter le Répertoire alphabétique du registre matricule pour trouver le N° de fiche.

Puis il faut aller sur le bon Registre Matricules en fonction du n° de la fiche.

GENEALOGIE

Les généalogistes de la Vallée du Gier ont photographié et mis en ligne l'état civil des Haies et 70 autres communes (42-69).

A consulter sur leur site : geneagier.com
Conformément aux recommandations de la C.N.I.L, les relevés de naissances, mariages et de décès de moins de 120 ans ne sont pas présentés sur leur site.

NOËL JOYEUX, ENFANTS HEUREUX !



Projet solidaire mené par les
jeunes du territoire de la
Communauté de Communes de
la Région de Condrieu

**Du 17
novembre au
12 décembre
2014**

Venez nombreux au profit d'une
association caritative
les bras chargés de :

- Jouets
- Ou
- Denrées non périssables
 - Produits d'hygiène pour bébés
 - Vêtements pour bébés et enfants
 - Matériel de puériculture
(poussette, etc.)

Les articles peuvent être neufs ou
d'occasion (en bon état)



Les Anges des
Anim'Jeunes



Pour plus d'informations

Point Information Jeunesse : 04-74-56-89-46